

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	42 (1954)
Heft:	821
Artikel:	La déléguée suisse, invitée par les femmes danoises, nous parle du cours d'été de Copenhague (août 1954) : [1ère partie]
Autor:	R.E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-268304

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIRLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel
des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Pour réussir, que
faut-il ? Un peu d'i-
maginaire, beau-
coup de bon sens,
énormément de cou-
rage et follement de
ténacité.

Dr DEBAT.

A nos abonnés

Voici revenir les bulletins verts pour le
versement de l'abonnement 1955. Comme
l'an dernier, cet envoi est un peu prématûré,
mais ainsi que nous vous l'avons déjà dit, il
y a de nombreux avantages à recevoir le
montant des abonnements en novembre :
nous épargnons les services postaux qui sont
toujours surchargés en décembre, à cause
des fêtes, et nous permettons à notre admini-
stratrice d'accomplir le gros de son tra-
vail au début et au milieu de décembre et
non au moment de Noël.

Une fois de plus, nous demandons à nos
abonnés de bien vouloir nous rester fidèles,
ce n'est pas le moment de ralentir les efforts.
On trouvera, dans ce numéro même, des in-
formations qui prouvent nettement que, dans
notre pays, se produit un raidissement de
l'opposition féministe. Les groupements qui
défendent les intérêts féminins ont donc be-
soin d'un journal qui serve de trait d'union
entre eux et qui maintienne le contact avec
le public. De cette tribune libre, des mes-
sages, des avertissements peuvent être en-
voyés, des démonstrations peuvent être faites,
qui ailleurs ne sont pas acceptées.

Donnez-nous le moyen de continuer et
soyez d'avance remerciés de votre appui si
nécessaire.

« Le Mouvement Féministe »

Glané dans la presse...

En Italie

Dès que fut connue la catastrophe de Salerne, les représentants du gouvernement italien accoururent sur les lieux du sinistre, parmi eux Mme Jervolino, Sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction publique, qui demeura sur place plusieurs jours. Voici ce que dit le Corriere della Sera :

En même temps qu'ils avaient reçu les premiers secours matériels, les rescapés avaient appris, par la voix de deux sous-secrétaire d'Etat, que la nation entière partageait leurs angoisses... Pourtant Mme Jervolino appartenait davantage, car sa présence et sa compréhension féminines pouvaient aider à sécher les larmes douloureuses des mères privées de leurs enfants ; cette compréhension pouvait mieux aussi deviner tout l'abandon et le désespoir indicibles des petits cours enfantins, privés brusquement de leurs parents, après une nuit si remplie de terreurs...

En Suisse

— C'est j'men f... de la votation !
Un monsieur d'apparence très bien, 35 ans, environ, accompagné de deux jeunes dames qui semblaient goûter fort sa conversation, lâcha ostensiblement cette phrase en passant devant la vitrine du journal où les premiers résultats du scrutin venaient d'être affichés.

Le trio s'éloigna...

Quelques minutes plus tard, deux dames d'un certain âge s'arrêtèrent devant le tableau d'affichage et se mirent à épêcher les résultats « canton par canton ». L'une avait la vue faible, l'autre lui lisait ligne par ligne le détail du vote. Elles restèrent là quelques minutes encore, dans l'attente d'autres résultats...

Quel homme sensé n'aurait-il pas immédiatement souhaité pouvoir retirer au monsieur en question un droit de vote que non seulement il n'utilisait pas, mais qu'il méprisait publiquement, pour le donner aux vénérables citoyennes qui en paraissaient si dignes ?

Jean-Jac

UNIQUEMENT DU THÉ

Le thé ne doit séjourner en aucun cas à proximité de produits à odeurs fortes.

Chez

TSCHIN-TA-NI
à Genève, 9, place du Bourg-de-Four
vous ne trouverez que du thé.

La déléguée suisse, invitée par les femmes danoises, nous parle du cours d'été de Copenhague (Août 1954)

Extraits de la conférence de Mme Egret, à la réunion des présidences du suffrage féminin.

g) Droits économiques.

h) Travail des Nations Unies pour améliorer la condition de la femme.

Nous devions apporter des disques de gramophone, des films, quelques souvenirs...

Elseneur

Le Collège international d'Elseneur où nos journées d'études avaient lieu est un collège pour adultes, une sorte d'université populaire formée de plusieurs bâtiments. En hiver, les cours sont suivis par les gens du pays ; en été, par les étrangers. Elseneur est donc un lieu de rencontre de toutes les cultures, de toutes les religions. Si l'on y discute avec passion, on apprend à écouter, on apprend à se faire aussi, on y vit intensément. Tôt le matin, la cloche vous éveille et vous rappelle qu'à toute heure il y a un programme à suivre.

Entrons dans la grande salle des conférences. A tour de rôle, nous montons sur l'estrade, à tour de rôle, nous sommes appelés à présider. J'avais choisi comme travail — « ô ironie ! — « Nos droits politiques », relevé ce que nous n'avions pas en Suisse et donné quelques raisons pour expliquer... l'inexplicable. — Pas de guerre, donc pas de bouleversement, vie souvent trop facile... apathie de la femme suisse et surtout notre système de démocratie directe.

La déléguée d'un grand pays noir m'a dit : « Vous ne voulez pas dire qu'en Suisse la femme paie des impôts puisqu'elle ne vote pas ? Au Niagara (Afrique) toute femme qui paie des impôts a naturellement le droit de vote et est éligible ». — Dans le vent du soin — il vente beaucoup au Danemark — l'imposant turban de la déléguée noire flotte ; il reflète un peu la perplexité de mon interlocutrice. Soudain elle me dit d'une voix un brin moqueuse : « Décidément, vous êtes drôles en Europe... vous venez nous instruire et vous êtes moins avancés que nous... vous nous envoyez des missionnaires et vos églises sont vides ». Qu'auriez-vous répondu... je vous le demande, mesdames ?

De l'imprévu

Un jour, au sein de notre petit comité, une déléguée dit : « Si nous montions une exposition ??? » Alors, au pied levé, il a fallu monter un petit stand suisse. Ainsi une boîte de chocolat Suchard voisinait avec nos timbres

La femme dans le commerce de détail

Le 80% environ du revenu familial destiné à la consommation courante est dépensé par les femmes. Qui mieux que la femme peut connaître les désirs de la ménagère, les comprendre, les satisfaire ? Il est donc tout naturel que la femme joue un rôle important comme vendeuse, comme commerçante indépendante dans la distribution des marchandises, notamment des biens de consommation journalière. Le recensement des entreprises fait en 1939 montre que sur 130 616 personnes occupées dans l'alimentation et dans le commerce mixte, 43% ou plus de 56 000 appartiennent au sexe féminin.

La proportion était même de 66% dans le commerce des denrées alimentaires, de 64% dans le commerce des denrées mixtes et pour les magasins de tabac. Le commerce de détail des denrées alimentaires, les tabacs, etc., le petit commerce en textiles sont les branches qui se prêtent plus particulièrement à l'activité de la femme. N'oublions pas qu'une grande partie du travail et de la responsabilité incombe aussi à la femme lorsqu'elle exploite une affaire à son mari.

C'est une chance pour la femme d'affaires indépendante que la petite exploitation prédomine encore en Suisse, dans le com-

merce de détail ! dit la Saffa, société coopérative de cautionnement des femmes suisses, dans son rapport sur l'exercice 1953. Grâce à ses relations avec la clientèle, grâce à sa connaissance des marchandises, à cause de la modestie de ses présentations personnelles, la femme peut encore se maintenir dans ces branches, bien qu'elles ne laissent pas des bénéfices élevés ; elle y trouve une vocation qui, si elle exige beaucoup de travail, lui procure toutefois le contentement intérieur.

Cependant, toutes les femmes qui exercent la profession de détaillante indépendante n'ont pas librement choisi cette activité ; nombre d'entre elles, devenues veuves, ont été contraintes de continuer l'affaire de leur mari ; d'autres demeurent dans le commerce de leurs parents où elles ont commencé à travailler toutes jeunes ; d'autres encore, en ouvrant ou en reprenant un commerce apportent leur contribution à l'entretien de la famille, tandis que le mari travaille ailleurs et ne peut aider sa femme que dans ses moments de loisir. Le fait que des entreprises féminines aussi nombreuses peuvent subsister, en dépit de la forte concurrence et les marges de gain limitées, prouve que l'activité de la femme dans le commerce de détail a fait ses preuves et est appréciée.

et cartes de propagande Merminod, un « capet » de vache protégeait le texte de notre « Initiative bernoise »... une poupée typiquement suisse souriait à côté d'une boîte à musique... encore quelques mouchoirs Stoffel... deux broderies de St-Gall, une brochure sur l'héliothérapie pratiquée dans les cliniques du Professeur Rollier, un peu de propagande touristique... par intervalles... « ma montre »... et c'est tout !

Ce que les déléguées m'ont appris

DANEMARK : Ce fut le premier pays du monde à appeler une femme à la charge de ministre (1924-1926). Le 22 septembre 1953, les électeurs ont voté pour la première fois pour élire les membres de leur nouvelle Chambre. 17 femmes ont été élues au Parlement. Deux femmes sont ministres (Ministère des Cultes et Ministère du Commerce).

NORVEGE : à une nouvelle femme ministre (Ministère des Affaires sociales).

PAYS-BAS : Dr Kloppe a été désignée comme représentante des Pays-Bas à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, la seule femme. Dr Kloppe est conseiller d'ambassade à Moscou. Pour la première fois en 1954, une femme a été désignée comme directrice du Contrôle de l'alimentation.

GRANDE-BRETAGNE : 21 femmes sont au Parlement.

EGYPTE : L'association « Bent el Nil » (Fille du Nil) mène une vigoureuse campagne pour la conquête des droits politiques. Le 2 octobre 1953, la nouvelle constitution égyptienne garantissait aux femmes cette égalité.

PAKISTAN : La mignonne déléguée du Pakistan est fière de nous dire : « Depuis dix ans, dans mon pays, les femmes ont le droit de vote et sont éligibles. Ne savez-vous pas que notre présidente vient d'être nommée ambassadeur en Hollande ? Cette femme admirable, veuve depuis deux ans, réclame aussi l'égalité religieuse. Elle s'adresse à ses sœurs en ces termes : « Agissez, ne laissez de paix aux hommes que lorsqu'ils vous auront donné votre liberté religieuse en vous ouvrant les mosquées, non à côté des hommes, mais dans des parties réservées, attachées à toutes les mosquées ».

HAITI. La déléguée, Mme Mad. Bouchereau, habite Hambourg où son mari est consul général. Elle a été présidente de l'Alliance dans son pays ; elle a écrit un livre sur la situation de la femme ; c'est une ardente féministe, son enthousiasme est communicatif. Aujourd'hui, Mme Bouchereau est arrivée à Port-au-Prince (Haïti) ; elle y restera jusqu'à la fin janvier car les femmes de Haïti voteront pour la première fois sur le plan municipal au début de l'année 1955.

Il me reste à vous entretenir de notre deuxième semaine d'études à Elseneur, consacrée plus spécialement au Danemark. Nous avons eu des conférences, vu des films, puis visité des fermes, des villages, des crèches, des écoles, des asiles, des coopératives.

Ce séminaire comprend les points suivants : Programme de service social, assurances sociales, service santé et maladie, services sociaux pour enfants et adolescents. Assistance publique. Education des enfants et des adultes. Législation du travail. Mouvement coopératif.

Comment vit-on au Danemark ?

Mme Andersen (un nom aussi répandu que celui de Smith en Angleterre ou Dupont en France) est la femme d'un ouvrier. Son mari travaille 48 heures par semaine ; elle-même est occupée dans une brasserie. Tôt le matin elle prépare le paquet de sandwichs de son mari. Ces sandwichs, nous ne pouvions plus les voir... si bien qu'un jour j'ai demandé à la directrice d'une école ménagère quelle était l'utilité des appareils de cuisson au Danemark, les repas étant presque toujours froids ?

(suite en page 3)